

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2023 N° 47

L'an deux mil vingt-trois, le mardi quatorze novembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 7 novembre 2023

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, VALOIS Pierre, ROUSSILLON Nicolas.

Absent : néant

Excusés : Monsieur DE GUILLEBON Olivier, Madame ADAMY Sandy

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention au titre de la DSIL pour modification du système de chauffage pour 2 logements sociaux et les locaux des anciennes écoles

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il convient de changer le mode de chauffage sur les deux logements sociaux, 2 Impasse Abbé Privat et 42 route des Truffières car ils sont équipés de chaudières à fuel anciennes énergivores et qu'une des cuves à fuel enterrée prend l'eau.

L'installation de pompes à chaleur air/eau pourrait faire baisser les factures énergétiques d'environ 35% avec l'isolation des combles.

D'autre part, les anciens locaux de l'école 40 route des Truffières mis à disposition de l'association « Bonn'Art Café » sont équipés de convecteurs électriques ancienne génération très énergivores. Il conviendrait de remplacer ce type de chauffage par des pompes air/air, ce qui permettrait là aussi une économie d'environ 35%

Il conviendrait également d'installer un conduit de cheminée aux normes dans la salle multi activités pour que l'association puisse installer un poêle à bois qui leur a été donné.

Le montant global de toutes ces installations, suivant les devis de l'entreprise GOUWY à Saint Romain, et Aquitaine Froid s'élève avec la réactualisation à 58 672.97 € TTC soit 52 441.22 HTVA.

Après en avoir délibéré le conseil :

- Approuve cette opération d'investissement pour économie d'énergie
- Sollicite l'Etat pour une subvention maximale au titre des dotations de soutien à l'investissement DSIL car le projet sera abandonné si non obtention de cette aide.
- Approuve le plan de financement suivant :

Montant global des travaux HTVA	52 441.22 €
Subvention DSIL espérée 35 %	18 354.43 €
Subvention acquise Etat (DETR)	15 115.24 €
Subvention département acquise 10%	4 854.00 €
(Accordée uniquement locaux ancienne école 40 rue des Truffières)	
Fonds propres	14 117.55 €

- Approuve l'échéancier des travaux suivants :

Début des travaux : Juin 2024

Durée des travaux 2 mois

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 23 novembre 2023

BONNES, le 23 novembre 2023

Le Maire
S.BEGUERIE

